



Atelier n°2

Mobilité & Déplacements

Mercredi 26 Mai 2021

Depuis juillet 2019, la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts réalise son PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), accompagnée par les bureaux d'études spécialisés B&L Evolution et Etik-Pressé.

Avant d'engager la rédaction du plan d'actions opérationnel de son PCAET, la Communauté de communes souhaite impliquer dans la concertation le plus largement possible les élus, les habitants, les entreprises et les partenaires institutionnels locaux.

Cet atelier organisé en visioconférence s'inscrit dans une série de 4 ateliers thématiques, couvrant les champs suivants :

- Atelier Habitat et Aménagement : Lundi 17 mai de 19h à 21h
- **Atelier Mobilité et Déplacements : Mercredi 26 mai de 19h à 21h**
- Atelier Agriculture, consommation, biodiversité : Mardi 1^{er} juin de 19h à 21h
- Atelier Economie, gestion des déchets, nouvelles énergies : Lundi 7 juin de 19h à 21h

Après une présentation de quelques éléments de diagnostic en lien avec le thème « Mobilités - Transports », les participants sont invités à échanger et proposer leurs réflexions et leurs idées.

Synthèse des échanges et des propositions

Les propositions faites lors des ateliers feront l'objet d'une étude approfondie par les services, afin d'étudier leur faisabilité, leur opportunité au regard des objectifs poursuivis.

Réduire les obligations de se déplacer et les distances à parcourir

- Favoriser autant que possible le télétravail
 - Créer des lieux qui soient tout à la fois des lieux de rencontres, d'échanges, de socialisation et de coworking.
 - Proposer des espaces de détente, de culture et/ou de socialisation comme les cafés, théâtres, etc. et d'aménager en journée une partie de leurs locaux en espaces de coworking - afin de coupler télétravail et socialisation. Travailler avec la CCI, pour mettre en place cette proposition.
 - Favoriser le télétravail auprès des entreprises et des administrations - notamment dans les services communaux et communautaires.



- Créer un centre d'accès aux différentes administrations, qui sert de guichet unique de proximité des services publics - et permette ainsi de réduire les déplacements.
 - Notamment : administration fiscale, permanences CAF, sécurité sociale, passeports, CNI...
- Rapprocher l'emploi des habitants.
 - Multiplier les rencontres physiques entre les entreprises du territoire et les habitants, notamment en demande d'emploi.
 - Collecter les offres d'emploi des entreprises du territoire, et en informer les demandeurs d'emploi de la Communauté de communes.
- Développer une « consommation de proximité », et des transports partagés.
 - Soutenir le commerce de proximité, les circuits courts et les producteurs locaux.
 - Valoriser les marchés hebdomadaires.
 - Etudier la possibilité de mettre en place des navettes intercommunales « propres », pour emmener les habitants aux différents marchés du territoire.
 - Favoriser la (re)création de commerces et services ayant disparu du territoire.
 - Proposer aux commerçants de mutualiser une camionnette, pour réaliser leurs achats à Rungis.
- Mener une étude sur l'offre et les besoins du territoire en matière de télémédecine.

Rendre plus efficaces les transports en commun, notamment en facilitant l'intermodalité

- Organiser des transports scolaires vers les lycées du territoire, en lieu et place des actuels bus de ligne.
- Faciliter l'intermodalité train / vélo.
 - Travailler avec la SNCF pour faciliter l'embarquement des vélos, à bord des trains.
 - Mieux aménager les gares et leurs alentours, afin de faciliter leur accès, notamment en vélo : prévoir des parkings relais gratuits pour les voyageurs, aménager des stationnements vélos sécurisés, etc.

Réduire les pollutions automobiles

- Développer les bornes de recharge électriques sur le territoire.
 - Faire connaître le programme Advenir, permettant de financer ces bornes de recharge auprès des copropriétés, des entreprises et personnes publiques.



- Travailler avec le Département pour favoriser les véhicules roulant au bio-GNV.
 - Faire connaître les avantages des véhicules Bio-GNV. Publier des comparatifs de coût et d'émission de GES.
 - Mettre en place une station Bio-GNV sur le territoire.
 - Sensibiliser les entreprises, afin qu'elles incluent le Bio-GNV dans leurs flottes de véhicules. Notamment : faire connaître les aides de la Région auxquelles elles peuvent prétendre en ce domaine.
- Rendre les flottes automobiles communales et intercommunales moins émettrices, en optant systématiquement pour des véhicules moins polluants, lors du renouvellement du parc.
 - Intégrer l'électrique, le Bio-GNV voire l'hydrogène, dans les flottes municipales et intercommunales.
 - Intégrer les vélos et vélos cargos dans les moyens de transports municipaux et intercommunales.
 - En faire un moyen de communication par lequel les élus et les services sensibiliseraient les habitants, par leur exemplarité.
- Promouvoir fortement l'écoconduite, par un plan de sensibilisation fort s'adressant à tous les acteurs.
 - *Note ETIK-PRESSE : moyens possibles, déjà mis en place dans d'autres territoires :*
 - ✓ Offrir des formations à l'écoconduite à tous les personnels territoriaux.
 - ✓ Afficher des messages en faveur de l'écoconduite sur les véhicules municipaux et de la Communauté de communes.
 - ✓ Offrir aux habitants des autocollants en faveur de l'écoconduite, afin qu'ils les placent sur leur véhicule.
 - ✓ Organiser des campagnes d'information - sensibilisation répétée, en faveur de l'écoconduite, sur tous les supports de communication de la Communauté de communes et des communes membres.
 - ✓ Mettre en ligne sur le site de la Communauté de communes des logiciels et des vidéos pédagogiques sur l'écoconduite.
 - ✓ Offrir des formations écoconduite aux habitants volontaires - notamment à l'occasion de la semaine de la mobilité douce, du développement durable ou d'un « jour de l'environnement ».
 - ✓ Agir avec les entreprises, pour qu'elles offrent également des formations écoconduites à leurs salariés.
 - ✓ Travailler avec les assurances pour réduire le coût de ces formations, pour les habitants, les entreprises et pour la Communauté de communes.
 - ✓ Organiser régulièrement des « Concours d'écoconduite ».
 - ✓ Organiser des formations auto-conduites dans les collèges.
- Mieux faire respecter la vitesse en ville.
- Systématiser les contrôles anti-pollution.



Lutter contre la voiture solo : favoriser le covoiturage et les solutions alternatives

- Etudier la création de nouvelles aires de covoiturage.
 - Etudier la possibilité de relier les aires de covoiturage à des réseaux de bus, et à des réseaux cyclables, en y installant des parkings vélos sécurisés.
 - Informer le grand public sur les sites de covoiturage déjà existants.
- Etudier la possibilité de mettre en place sur le territoire des lignes de « covoiturage - autostop » sécurisés de type « Rézo Pouce » (voir <https://www.rezopouce.fr>)
- Informer les habitants sur les possibilités d'autopartage entre particuliers, et soutenir les initiatives en la matière.
- Etudier la possibilité de mettre en place une application locale - ou un Facebook local - de covoiturage.
- Inciter les acteurs économiques et les ZAE à s'engager dans des Plans de Mobilité - éventuellement inter-entreprises.

Développer l'usage du vélo et autres modes de transports doux

- Améliorer et développer le réseau cyclable sur le territoire, à travers un Grand Plan Vélo.
 - Assurer la continuité des pistes cyclables, notamment en centres-bourgs.
 - Intégrer le réseau local au futur RER V et au plan Vélo 77.
 - Développer des zones 30 en centres-villes, avec partage de la chaussée entre vélos, voitures et piétons.
 - Etendre le nombre des stationnements vélo sécurisés.
 - Verbaliser les véhicules garés sur les bandes cyclables.
 - Prévoir une piste cyclable Ozoir / Lycée de Roissy en Brie.
 - Prévoir une voie douce en Forêt d'Armainvilliers.
 - Penser aux vélos cargos dans le dimensionnement des pistes cyclables.
- Faciliter l'usage du vélo, sur le territoire.
 - Organiser un atelier vélo mobile, de réparation et de marquage de bicyclettes, qui soit présent sur les marchés et lors des différents évènementiels du territoire.
 - Initier la création d'ateliers citoyens d'auto-réparation de son vélo.
 - Engager des réflexions sur le recyclage, la remise aux normes des vélos, et sur un service de location / prêt.
 - Organiser de véritables formations à la conduite vélo, pour les adultes. Pour les scolaires : intégrer la trottinette dans le Junicode.
 - Développer des évènements ludiques et d'émulations autour du vélo, entre administrations, entreprises, territoires, citoyens notamment pour le « mois du vélo » et lors des journées des mobilités douces.
 - Mettre en place un forfait mobilité durable pour les agents administratifs.